

Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier Sud-Est du 8 septembre 2011

Présents : F. Baslé – A. Gentil – J. Julien – N. Olivesi – E. Retiere – H. Reverdy – F. Detcheverry – P. Straboni - P. Versaut - P. Rongy

Excusés : C. Chavand – S. Monceau – P. Schohn – M. Barret

1. Élection du bureau

Se présentent et sont élus : Henry Reverdy, Sylvie Monceau et Jean Julien.

2. Élection du Président

Se présente et est élu : Jean Julien.

3. Validation du PV 30 juin 2011

Pas de remarque.

4. Intervention de Marianne Messaoudene sur le thème « Familles à énergie positive »

Il s'agit d'un concours s'inscrivant dans le cadre des actions du Plan Climat et s'adressant aussi bien aux habitants qu'aux structures économiques.

Le concours aura lieu du 1^{er} novembre 2011 au 30 avril 2012, période sur laquelle sera mesurée la consommation d'énergie liée au chauffage et à l'eau. Cette consommation sera ensuite comparée à la même période de l'année précédente.

L'objectif est de réduire la consommation d'énergie d'au moins 8%, à confort constant ; et ce sans acquérir un matériel plus performant.

C'est la 1^{ère} fois que ce concours est lancé sur la région grenobloise.

Il fonctionne par équipe, avec un minimum de 5 et un maximum de 15 participants ou structures économiques ; chaque équipe étant « coachée » par un parrain ou une marraine.

Plus d'informations seront données lors du Forum des associations, dans un article du Journal d'Eybens et dans des flyers.

Cette initiative est pilotée et coordonnée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'agglomération grenobloise (ALEC) et son objectif est créer du lien, faciliter le partage des bonnes idées et encourager des rencontres.

Le calendrier :

- Lancement le 22 octobre 2011,
- Un relevé de consommation sera fait tous les 15 jours,

- Un événement (1^{er} statut) sera fait à mi parcours,
- Une cérémonie de clôture aura lieu en fin de concours pour le partage des résultats.

Remarque : en cas de compteurs collectifs, il est quand même possible de participer.

5. Points fiches : les réalisations

- . Le nouveau local à poubelles a été mis en place derrière l'église. Il a un accès limité et son but est d'éviter que les poubelles traînent sur la place ou dans la rue de Valmy (les propriétaires concernés vont se voir remettre une clé de ce local avec obligation d'y entreposer leurs poubelles).
- . Déjections rue du Verderet (à nouveau d'actualité depuis mi/fin août) : le dialogue avec les habitants de l'aire des gens du voyage continue. Une rencontre aura d'ailleurs lieu le 19 octobre 2011 à 18h sur le site de l'aire d'accueil en présence des élus et des techniciens de la Ville et de la Métro pour évoquer les problématiques à l'intérieur et à l'extérieur de celle-ci.
- . Portique parking Champ Fila : un devis, d'un montant inférieur au précédent, a été reçu mais il est toujours supérieur au montant restant disponible dans le budget du Conseil de quartier Sud-Est. Il ne pourra donc pas être posé cette année. Néanmoins, Michel Santiago travaille sur une solution alternative avec le serrurier de la commune.
- . Rond point du vélodrome : les travaux vont commencer en novembre 2011.
- . L'association départementale Drac Isère Romanche (ASDI) va prendre à sa charge la réfection des murets le long du Verderet.
- . Avenue de la République (consolidation du mur qui empêchait la réalisation des enrobés sur les places de parking situées devant) : le propriétaire va faire des travaux en 2012. Parallèlement la Ville va proposer dans le cadre de la préparation du B.P. 2012 la pose de l'enrobé définitif (250 000 €).
- . L'entreprise Biasini va déménager dans les locaux de la société ECTRA, près de HP.
- . Il est aussi prévu, à terme, que l'entreprise MOS déménage (en recherche de nouveaux locaux).
- . Le totem place de Valmy a été vandalisé. Il a été déplacé contre le mur afin de lui assurer une meilleure stabilité. A noter que les composteurs semblent commencer à mal vieillir.
- . Avenue de la République : le mur en pierre commencé en 2010 (deux chantiers jobs jeunes de 2 fois 15 jours en 2010 et 2011) a été terminé plus vite que prévu. On peut apprécier la qualité du travail réalisé.

6. Investissement

- . Le Rond Point du vélodrome : les travaux coûtent 150 € de plus (9 353 € = 4 607 € de génie civil + 4 745 € de matériel).
- . Le radar de l'avenue de Poisat : une rencontre avec le fournisseur a eu lieu sur place le mardi 6 septembre 2011. Des devis sont maintenant attendus.

7. Informations Mairie

- . Les dates à retenir :

- Le 10 septembre 2011: Forum des Associations
- Le 10 septembre 2011 : portes ouvertes au CLC
- Le 11 septembre 2011 : brocante dans le parc de la Mairie
- Le 17 septembre 2011 : « AILE en fête »
- Le 17 septembre 2011 : « Chevalet en ville »
- Le 18 septembre 2011 : Roller Tour Eybens / Grenoble (initiation aux rollers et petites courses)
- Le 23 septembre 2011 : présentation de la programmation culturelle

. Les nouvelles :

- L'été 2011 aura été une des plus mauvaises années quant à la fréquentation de la piscine municipale avec 43 929 entrées, soit près de 5 000 entrées de moins que la précédente plus mauvaise année. A noter cependant que ceci n'aura pas d'impact au niveau budgétaire puisque les hypothèses retenues lors de la réalisation des budgets annuels sont toujours très prudentes en ce qui concerne le chapitre « recettes ».
- Ouverture d'une 4^{ème} classe à la maternelle du Bourg à la rentrée.
- Le 28 août 2011 a eu lieu « Summer Party » à la piscine organisée par et pour les jeunes. L'événement, très festif, a eu lieu de 15h à 0h et 200 jeunes y ont participé. L'événement était piloté par Christine Kersual en charge de la coordination jeunesse, et par Dominique Scheiblin et Véronique Pelofi pour ce qui est des élus. Les échos ont été très bons et la soirée s'est déroulée sans aucun souci. C'est donc une vraie réussite. La Mairie a cependant bien noté que l'événement était un peu bruyant et que la campagne d'information au préalable avait été trop étroite.
- Le week-end du 10 septembre 2011 : des élus, Jean Julien et des membres du 4C (Conseil communal de consultation des citoyens) iront à Indres, ville de 3 500 habitants située à 8 km de Nantes. Des habitants de cette commune étaient en effet venus à Eybens observer le 4C en vue de mettre en place une structure similaire, nommée le 3CI (Conseil consultatif communal d'Indre), intervenant sur les points de politique communale. Il est prévu de participer à leur forum des associations.
- Distribution dans les boîtes à lettres du « Guide de la Participation » qui regroupe les informations pratiques (où ? quand ? quoi ?) pour les habitants qui veulent participer à la vie de la commune.

8. Questions diverses

. Le feu rouge cycliste au croisement de l'avenue Jean Jaurès et de l'avenue Mendès France : le cycle n'a toujours pas été changé. De plus la durée de traversée piétonne semble trop courte. Prévoir un réglage.

. Les barrières de protection au niveau avenue Jean Jaurès / rue Jean Macé ont été enlevées mais rien de s'est passé depuis.

. Avenue Jean Jaurès, dans la descente, au virage à droite vers l'avenue Mendès France : le Conseil de quartier Sud-Est avait demandé l'installation d'une borne de protection. Où en est-on ?

. Comment briser la vitesse sur l'avenue de la République ? Le sujet est abordé et discuté depuis très longtemps. Dans l'attente d'une réalisation concrète dans le cadre des aménagements de la zone 30, peut-

on maintenant faire intervenir la Gendarmerie ou la Police municipale avec les « jumelles » pour le contrôle de vitesse ?

. Pastilles réfléchissantes sur le terre-plein central face à la Maison des associations.

. Refaire une brochure, à distribuer à l'école du Bourg, sur le sens interdit dans la rue Jean Macé (information au Conseil d'école).

**Prochaine réunion le jeudi 20 octobre à 20h30
à la Maison des associations**

Le Président du Conseil de quartier

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Julien', written over a horizontal line.

Jean Julien

L'élue référent,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascale Versaut', written over a horizontal line.

Pascale Versaut